

**MINISTERE DU PLAN ET DE  
L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

-----  
**CABINET**  
-----

**REPUBLIQUE DU  
CONGO**  
**Unité\* Travail \*Progrès**

**Mot d'ouverture prononcé par Madame la Ministre de la Santé, des  
Affaires sociales et de la Famille, à l'occasion de la journée de  
réflexion sur la Coopération de proximité en République du Congo  
organisée par l'Ambassade de France  
Brazzaville le 14 mars 2007, Centre culturel français**

-----

Monsieur l'Ambassadeur de France au Congo,

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire tenait à prendre part personnellement à cette cérémonie d'ouverture mais il a eu à répondre d'urgence à des obligations de l'Etat, il m'a donc priée de présider en son nom, l'ouverture de cette journée de travail.

Nous voulons également vous exprimer, Monsieur l'Ambassadeur, toutes nos félicitations d'avoir pris l'initiative d'organiser une journée de travail sur la coopération de proximité dont les résultats j'en suis sûre, poseront les balises d'un partenariat entre l'État et les acteurs non étatiques.

Mesdames, Messieurs les partenaires au développement, (particulièrement l'Union européenne, le PNUD, la Banque mondiale), nous vous remercions pour l'appui multiforme que vous apportez au plus près des bénéficiaires par le financement de nombreux projets à la base. Ensemble nous découvrirons sans doute de nouvelles voies d'appui à la coopération de proximité.

Mesdames, Messieurs les Représentants de la société civile,

Je voudrais au nom de Monsieur le Président de la République Denis SASSOU N'GITESSO, vous exprimer ma profonde gratitude pour votre implication dans le processus d'élaboration du DSRP. Aussi, vais-je particulièrement adresser mes félicitations aux huit (8) plates formes qui ont conduit de concert avec les autorités départementales, les opérations de collecte qui nous ont permis, pour la première fois, d'établir le diagnostic sur la pauvreté dans notre pays.

Mesdames, Messieurs,  
Distingués invités,

Cette journée de réflexion sur le partenariat entre l'État et les acteurs non étatiques est l'occasion pour le Gouvernement de réaffirmer son engagement à vaincre la pauvreté au Congo, à combattre les inégalités et l'exclusion et favoriser un développement solidaire et durable au niveau national.

Mesdames, Messieurs,

Le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est d'abord conçu pour être un outil au profit des populations, et particulièrement des populations pauvres. La question du citoyen pauvre y est traitée par le recours à une élaboration et un suivi de nature participative, donnant voix aux pauvres.

Document de portée nationale dont l'élaboration est aujourd'hui en sa phase finale, le DSRP sera l'unique cadre de référence en matière de politiques économique, financière et sociale pour les prochaines années.

Des études d'efficacité de l'aide ont été menées et les recommandations suivantes ont été faites

- en premier lieu, le DSRP doit être le produit du consensus des acteurs locaux autour des stratégies de développement. C'est un instrument dont s'approprient les institutions locales et dans lequel les bailleurs de fonds interviennent selon une gradation modulable
- en deuxième lieu, le DSRP ne doit pas donner lieu à une conditionnalité contraignante classique. Les résultats obtenus doivent être comparés aux objectifs fixés.
- en troisième lieu, le DSRP doit déboucher sur de vastes programmes de dépenses publiques financés conjointement par plusieurs sources.

Pour atteindre et mettre en oeuvre cette politique de lutte contre la pauvreté, la stratégie de réduction de la pauvreté en cours de finalisation est régie suivant 5 principes

- 1<sup>o</sup> La Stratégie est pilotée par le Gouvernement, elle doit être apte à favoriser l'internalisation des stratégies sectorielles, grâce à une large participation de la société civile;
- 2<sup>o</sup> La Stratégie doit être axée sur les résultats et les mesures susceptibles d'avoir un effet bénéfique sur les pauvres;
- 3<sup>o</sup> La Stratégie est globale, dans la mesure où elle reconnaît la nature multidimensionnelle de la pauvreté;
- 4<sup>o</sup> La stratégie est orientée sur le partenariat à travers la participation concertée des partenaires au développement (gouvernement, parties prenantes au niveau national et bailleurs de fonds extérieurs);
- 5<sup>o</sup> La Stratégie doit être inscrite dans une perspective à long terme du recul de la pauvreté.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, la lutte contre la pauvreté requiert la participation de tous les acteurs au développement qui travailleront de

manière consensuelle, pour une réelle prise en compte des politiques, stratégies et actions prioritaires envisagées.

Dès lors, le renforcement de vos capacités, de nos capacités à tous devient une nécessité pour que nous soyons des interlocuteurs compétents, crédibles et représentatifs, capables de comprendre et de relayer les préoccupations des acteurs à la base.

Le chemin à parcourir est long et difficile, mais conscient de l'importance des enjeux, le Gouvernement entend créer les conditions pour une meilleure implication de l'ensemble des acteurs sociaux en présence.

La Journée de réflexion sur « le partenariat entre l'Etat et les acteurs non étatiques au Congo » constitue à n'en point douter, une nouvelle dimension dans l'approche participative déterminante dans l'élaboration et la mise en oeuvre du DSRP.

Aussi, la réflexion qui se mènera ce jour pourra-t-elle, je l'espère permettre une avancée importante dans le processus d'implication des Organisations de la société civile aux différentes étapes de réalisation de la stratégie nationale et contribuer ainsi à la mise en oeuvre des nouvelles stratégies de développement.

Je vous remercie.